

Navigation

La CGN va s'offrir un nouveau bateau pour doubler la liaison Évian-Lausanne

Le gouvernement vaudois et les autorités françaises se sont unies pour doper les traversées lacustres de la CGN

Emmanuel Borloz

Bonne nouvelle pour les amoureux de navigation et pour les pendulaires du lac: la Compagnie générale de navigation (CGN) va faire l'acquisition d'un nouveau bateau de 500 places. L'annonce n'est pas anodine, car pour retrouver trace d'un tel achat, il faut remonter à près de 30 ans, avec la mise en service du «Léman», en 1990. Il y a certes eu, depuis, l'achat de Navibus, mais à la capacité moindre.

Les premiers bénéficiaires du futur bateau devisé à 15 millions de francs qui devrait voguer fin 2020 seront les milliers de personnes qui transitent entre les deux pays quotidiennement, car le nouveau bateau va permettre rien de moins que de doubler la liaison actuelle. «Aujourd'hui, il y a un trajet Évian-Lausanne toutes les 90 minutes. À l'avenir, il y en aura toutes les



Les conseillers d'État Nuria Gorrite et Pascal Broulis (au centre), entourés des représentants des autorités françaises peu après la signature de l'accord. JEAN-BERNARD SIEBER

45 minutes aux heures de pointe», précise Luc-Antoine Bähni, directeur général de la CGN.

Côté look, point d'allure Belle Époque à l'horizon, la future embarcation, à l'allure bien plus moderne, sera pourvue d'hélices. Légèrement plus grande que le «Lé-

man», elle sera dotée de plus larges portes afin d'embarquer les passagers plus rapidement. De quoi détendre une situation qui n'a rien à envier aux bouchons autoroutiers. «À 7 h au départ d'Évian ou dès 17 h 25 à Ouchy, la situation est actuellement totale-

ment saturée. La nouvelle liaison va constituer un vrai soulagement et nous nous attendons même à une croissance de l'ordre de 20% avec le nouveau bateau», poursuit Luc-Antoine Bähni. De Lausanne vers Évian ou Thonon ou au départ de Nyon pour Yvoire, l'an-

dernier, ce sont 1,8 million de personnes qui ont voyagé à bord de bateaux de la CGN.

Le délicat choix du nom

L'achat d'un nouveau bateau (qui donnera lieu à un prochain appel d'offres) a été annoncé jeudi en marge d'une traversée symbolique entre les rives suisse et française du lac. Concrètement, l'acquisition est rendue possible par la signature d'un «protocole en vue de la gouvernance du transport lacustre transfrontalier», entre la Communauté de communes Pays d'Évian-Vallée d'Abondance (CCPEVA) et Thonon Agglomération. Une formulation un peu abstraite derrière laquelle se cache une histoire de gros sous.

En clair, les deux parties s'engagent à se partager à parts égales le déficit d'exploitation des traversées, qui s'élève à un peu plus de 4 millions de francs par année. Pour l'État, c'est 1 million d'économisé, la participation française s'appretant à passer de 900 000 francs à environ 2 millions annuels. Le solde, qui devrait rester inchangé, est à la charge de la Confédération.

Pour parvenir à ce résultat, les autorités vaudoises ne s'en ca-

chent pas: «Il a fallu beaucoup négocier! Ça a pris du temps, les échanges ont été soutenus», sourit le ministre des Finances Pascal Broulis dans un langage très diplomatique. «Les négociations, qui ont duré plus de cinq ans, n'ont pas été simples», confirme la présidente du gouvernement vaudois, Nuria Gorrite. Et pour cause, les autorités vaudoises ont dû frapper à de nombreuses portes tant le mille-feuille administratif français est compliqué et que trouver un véritable interlocuteur a été une des principales difficultés dans ce dossier. C'est finalement Josiane Lei, présidente de la Communauté de communes Pays d'Évian-Vallée d'Abondance (CCPEVA) en poste depuis 2014, qui a endossé le rôle. Consciente des nombreux développements que va permettre la nouvelle liaison dans sa région - de la réfection de ports à un nouveau parking de 600 places à Évian, l'élue se dit ravie de l'accord.

Reste la délicate question du nom du nouveau bateau. S'il n'a officiellement pas encore été choisi, il pourrait s'appeler «Évian», en hommage à l'accord du jour ainsi qu'au vapeur (époque pré-Belle Époque) qui voguait sur le lac entre 1910 et 1940.